

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-461 DU 19 AOUT 2008

Chargeant Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce de l'intérim de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances pour compter du **lundi 18 au jeudi 21 août 2008**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin
- Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2008-460 du 15 août 2008 chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim du Président de la République pour compter du 15 août 2008 ;

D E C R E T E

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce, pour compter du **lundi 18 au jeudi 21 août 2008**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 août 2008

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique assurant l'intérim,


Pascal Irénée KOUPAKI